

MAIRIE
56170 - Ile d'Houat



mairie-houat@wanadoo.fr
02 97 30 68 04

Bulletin Municipal

janvier 2023

L'édito du Maire

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 4 janvier dernier, en présence de notre Député, Monsieur Jimmy PAHUN. Une cérémonie qui permet de rassembler Houat et ses partisans, qui n'avait pas pu être organisée du fait des restrictions sanitaires des trois dernières années.

L'année 2022 a été marquée par des événements dramatiques et la disparition de nombreuses personnes. Dès événements qui ont frappés de plein fouet plusieurs familles houataises, habitués et résidents de l'Île. Aussi, l'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour leur adresser mon soutien dans cette période difficile qui aura marqué un hiver 2022-2023 particulièrement rude.

Arrivé à mi-mandat, il était important de faire un bilan de ce qu'on a pu accomplir ces trois dernières années pour ensuite présenter ce qui nous reste à finaliser.

Ainsi et avec près de 1,2 millions d'euros d'investissements, dont 20% portés par la commune, les gîtes ont pu être ouverts au public cet été. Cet aménagement connaît déjà un très bon taux d'occupation nous permettant de développer notre offre touristique hors saison. Les derniers aménagements de l'aire naturelle d'accueil ont également permis d'améliorer les services proposés à nos campeurs. Pour aller plus loin, il sera essentiel de retravailler l'organisation proposée pour l'accès aux douches. À cette occasion, je souhaite remercier AQTA, le département, la région et l'État qui répondent systématiquement présent pour nous soutenir et nous accompagner sur l'ensemble de nos projets.

J'ai souhaité évoquer par la suite la question du logement, prioritaire pour l'équipe municipale. Nous réceptionnerons prochainement deux nouveaux logements qui viendront compléter l'offre que propose la commune. Toutefois, ça ne permettra pas de répondre à l'ensemble des demandes de logement enregistrées depuis déjà plusieurs années, mais nous continuerons de réfléchir avec l'ensemble des acteurs concernés pour développer cette offre de logement et proposer des solutions alternatives. J'invite dès lors les différents propriétaires privés à réfléchir aux bénéfices collectifs d'une location annuelle, plutôt qu'aux locations saisonnières qui peuvent freiner l'accueil de nouveaux actifs sur l'île.

Pour 2023, l'une des priorités en termes d'investissement sera la réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Houat. Une nécessité pour permettre de sécuriser le matériel et d'organiser les rotations prévues avec le SDIS 56 pour conforter nos pompiers volontaires.

Cette année sera aussi celle de l'ouverture d'un espace France Service mutualisé avec les communes de Quiberon et d'Hoedic. Karine GRIMAUDO qui intervient déjà sur Houat en tant que conseillère numérique pourra faire le lien avec différentes administrations telles que la sécurité sociale, pôle emploi, la caisse de retraite ou encore la caisse d'allocations familiales.

...

Une nouvelle étape qui permet de rapprocher l'administration de ses administrés.

Des études ont également été entreprises et seront poursuivies pour la création d'une boulangerie et de trois logements sur le terrain de pétanque adjacent à l'hôtel LA SIRÈNE. Le plan de financement et les caractéristiques de ce projet seront affinés.

Cette année devra également être décisive pour l'adoption du document d'objectif Natura 2000 et pour définir la création d'une ceinture bleue d'un mile autour de Houat et d'Hoedic pour la protection des fonds marins, des ressources halieutiques et le développement de cultures marines.

Enfin 2023 devra être l'année de la création des jardins partagés et d'un verger conservatoire.

Un programme ambitieux qui nécessitera l'implication de l'ensemble de nos équipes et des membres du conseil municipal.

Tous ensemble nous pourrons développer les services et activités proposées toute l'année.

Philippe LE FUR, Maire de l'île d'Houat



LA SIRÈNE

Le Conseil municipal a voté le 19 décembre dernier, l'acquisition de l'hôtel restaurant LA SIRÈNE afin de conserver ce commerce et d'assurer un service minimum d'hébergement et de restauration à l'année.

Un investissement de 1,4 millions d'euros financé à 80% par nos partenaires que sont AQTA, l'État, le Département et la Région. Pour permettre une ouverture dès la prochaine saison, nous travaillons dorénavant à établir un mode de gestion qui permettra de conserver une ouverture hors saison. Toute candidature pourra être étudiée.



LES INSULAIRES

Suite à la réunion du 3 décembre dernier, la date du festival insulaire 2023 est officiellement fixée au week-end du 22, 23 et 24 septembre. Nous aurons besoin de chacun de vous pour participer à l'organisation des festivités, mais également pour accueillir les nombreux invités et visiteurs attendus. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de la mairie sur les différentes listes définies : restauration - buvette, boutique du festival, animation et programmation, accueil au port, banque, stand environnement, balades, etc.



DÉRATISATION

Intervenir sur les espèces envahissantes reste un enjeu majeur pour la bonne santé de la biodiversité insulaire. Si les îles sont très sensibles aux invasions, elles n'en restent pas moins les seuls territoires, du fait justement de leur isolement, où les espèces invasives ou envahissantes peuvent-être contenues voire éliminées. Dans le cadre du projet d'adaptation au changement climatique des îles bretonnes, la commune de l'île de Houat confie à l'Association des Iles du Ponant la réalisation d'un programme de dératisation de l'île et de ses îlots satellites à l'exclusion de l'île aux Chevaux indemnes de rats depuis sa dératisation en 2002. Les opérations débuteront en octobre 2023. Dans cette attente, il est vivement déconseillé d'entreprendre quelques mesures que ce soit, au risque de compromettre l'action qui sera menée par l'AIP.

JARDINS PARTAGÉS et CRÉATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE

La commune a entrepris, l'année passée, la création de jardins partagés. Les échanges fonciers nécessaires pour créer l'accès à cette parcelle n'ayant pas pu aboutir, d'autres tracés sont aujourd'hui envisagés. Par ailleurs, la plantation d'un verger conservatoire pourra être réalisée à l'automne 2023.



LES TARIFS POUR 2023

Si la majorité des tarifs ont été renouvelés sans augmentation, le conseil municipal a adopté une revalorisation de certains montant applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

La gratuité de la salle communale est étendue aux activités culturelles et sportives qui pourraient être organisées en dehors des activités portées par les associations houataises. Par ailleurs, un nouveau tarif a été créé pour la location de petit électroportatif type débroussailleuse rotative.

Ensuite et tenant compte de l'augmentation du coût de l'électricité et du carburant, une augmentation du tarif des machines à laver a été adoptée. La location du tracteur du manitou ou du tracteur à l'heure a également augmenté, conformément aux tarifs pratiqués sur d'autres communes. Le transport de petit colis à 1€ par le tracteur a été supprimé. Les locations de la tente de réception, du stand, des bancs et tables et équipements audiovisuels ont également été revalorisés.

La délibération correspondante peut être consultée sur le site www.mairiedehouat.fr



RECRUTEMENT MÉDICO-SOCIAL

L'APSIB recrute un(e) infirmier(ère), un(e) aide-soignant(e) ou auxiliaire de vie, pour renforcer le SSIAD (soins à domicile pour personnes âgées) de l'île d'Houat. La rémunération est fixée conformément à la convention collective nationale du 3 octobre 1951. Des renseignements complémentaires peuvent être sollicités au 06 19 86 73 62.

Les candidatures seront adressées par mail aux adresses suivantes :

gael.perennou@vyv3.fr, nicolas.riguidel@vyv3.fr ou fabienne.mahe@vyv3.fr



LE MARCHÉ DE NOËL

Sur l'initiative de Stiren Er Mor et en collaboration avec les Alyzés et l'association des parents d'élèves de Houat, nous avons vu cette année l'organisation d'un premier marché de Noël.

C'était l'occasion de réunir toutes les générations autour d'un verre de jus de pomme ou de vin chaud. Cet événement a également mis en valeur les savoirs-faires locaux pour permettre au Père Noël de distribuer des cadeaux *made in Houat*.

Une belle réussite !



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pour faire face à la hausse du prix de l'énergie et répondre au défi climatique, le MAG#15 d'AQTA propose 10 nouvelles habitudes à adopter à la maison, pour réduire significativement sa facture et ses consommations !

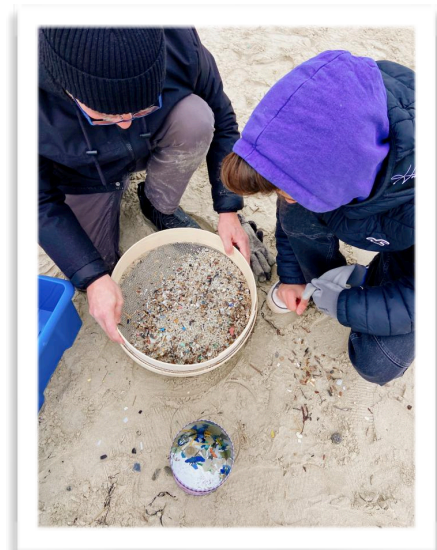
Ce bulletin peut être consulté sur le site web d'AQTA ou vous être transmis par mail, sur demande formulée à l'adresse suivante : mairie-houat@wanadoo.fr



LES LARMES DE SIRÈNE

Depuis fin novembre 2022, des billes plastiques arrivent en quantité importante sur le littoral breton et la façade Atlantique. Mesurant entre 0,01 mm et 1 cm, elles sont utilisées par l'industrie pour fabriquer des objets plastiques de toute sorte. Il n'est malheureusement pas rare d'en observer çà et là à la côte. Depuis début janvier, des signalements importants et sur une zone particulièrement étendue sont remontés. Des microbilles plastiques se sont échouées sur les plages Ploumoguer, Porspoder, aux abords de la ria d'Étel, mais aussi à Pornic et aux Sables-d'Olonne.

Si vous constatez des arrivages de billes plastiques sur Houat, merci de nous le signaler en précisant la date de l'observation, le lieu exact (nom de la plage, du lieu-dit), et en joignant si possible des photos. Un mail sera adressé à pollution@vigipol.org.



2022 EN CHIFFRES

État civil	Mairie	Urbanisme
👤 0 naissance	7 conseils municipaux	9 permis de construire
💍 3 mariages	69 délibérations	1 permis d'aménager
💍 1 PACS		18 déclarations préalables
👤 2 décès		16 certificats d'urbanisme

NOUVEAU !

Ce bulletin peut vous être transmis par mail, sur demande formulée à l'adresse suivante mairie-houat@wanadoo.fr